



Respect de votre vie privée – Mentions d'information des demandes d'exercice de droits auprès du Délégué à la protection des données personnelles (DPD)

La finalité : Gestion des demandes d'exercice des droits des personnes concernées: droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement, d'opposition, du retrait de consentement et des directives post-mortem.

La base légale du traitement : Ce traitement de vos données repose sur une obligation légale article 13 du Code de la protection des données

Les données personnelles collectées sont :

- Données de navigation : cookies, traceurs et historique de navigation ;
- Données d'identification : nom et prénom, vérification de l'identité, numéro de matricule pour les demandes des agents de la Ville ou du CCAS ;
- Données de contact : adresse postale et adresse mail ;

Les destinataires des données sont :

En interne : le DPD, le Maire et le Président du CCAS responsables des traitements, le DGS, le DRH les Directeurs et Chefs de service concernés par la demande, le PSI pour la maintenance informatique et les Archives municipales pour les opérations de destruction aux termes du délai de 6 ans.

En externe : l'éditeur Microsoft pour la suite 365 et la messagerie Outlook, le gestionnaire du site Web STRATIS ainsi que la plateforme du suivi de la conformité Data Legal Drive.

La durée de conservation des données : Les données de navigation sont conservées douze mois et vos données d'identification et de contact sont conservées 6 ans.

Vos droits au titre du respect de votre vie privée :

Afin que vous puissiez maîtriser vos données personnelles, vous pouvez accéder aux données vous concernant et les faire rectifier. Vous pouvez également demander à exercer votre droit de limitation (gel temporaire de l'utilisation de vos données).

Le Délégué à la protection des données (DPD) de la Ville de Chalon-sur-Saône est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits et pour toutes questions relatives à la protection de vos données. Pour le joindre, vous pouvez envoyer votre demande par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Chalon-sur-Saône, 3 Place de l'Hôtel de Ville 71100 CHALON-SUR-SAONE Cedex, ou, par courriel à l'adresse : dpd@chalonsursaone.fr ou par le moyen du formulaire de contact du site Internet de la Ville de Chalon-sur-Saône.

Si vous estimez, après avoir contacté le DPD de la Ville, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation (plainte) auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 (Site web : www.cnil.fr).